

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie
N° M21- 0019422

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1401 Société :
☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : AARAB LAHOUCINE 108098
Date de naissance : 01.01.43
Adresse : 117 Bd Moulay Youssef
Tél. : 06.19.38.34.13 Total des frais engagés : 15000,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : DR. CHEROUAQI Mohammed
Chirurgien Orthopédiste
et Traumatologue
Clinique Ain Sebaa Casablanca
Date de consultation : 07/03/2019 INF-091041533
Nom et prénom du malade : AARAB LAHOUCINE Age :
Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
Nature de la maladie : Fracture ouverte de la cheville droite avec lésion nerveuse
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le :
Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/03/12	Vente facture u-joint		11500,00	Dr. CHAKIR ALLOUSSI Chirurgien Oral et Traumatologue Clinique Ain Sebaa Casablanca INPE: 081041533

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

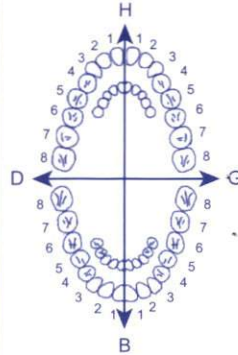
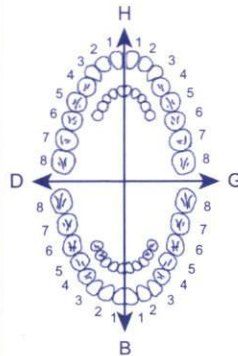
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE H 25533412 00000000 D 21433552 00000000 G 00000000 35533411 B			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CLINIQUE AIN SEBAA

84, Allée des Casuarinas - Ain Sebaâ
Casablanca

Tél.: 05 22 34 08 30 / 05 22 34 08 31

Fax : 05 22 34 08 32



مصحة عين السبع

84, شارع كنزوريناس - عين السبع - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 34 08 30 / 05 22 34 08 31

الفاكس : 05 22 34 08 32

Casablanca, le :

15/03/2022

Compte rendu opératoire

AA RAB to l'ennemi

Patient en D.O. gonat à la racine du
membre inférieur dht, réduction de la
luxation tibioantagale hémie + passage.

Abolition de la malléole externe, réduction
ostéosynthèse par plaque fixe vissée à os tibiaux
avec 04 vis corticales $\phi 3,5$ L: 20, fermeture
D.O.D. sm DDD, Abolition de la malléole
interne, réduction ostéosynthèse par vis
malléolaire $\phi 3,5$ type 60 G.O.D.D.
sm DDD avec mise en place d'une
vis de rappel percutanée - tibiale.

Dr. CHEROUAGI Mohammed
Chirurgien Orthopédiste
et Traumatologue
Clinique Ain Sebaâ Casablanca
INPE 091041533

CLINIQUE AIN SEBAA

84, Allée des Casuarinas - Ain Sebââ
Casablanca

Tél.: 05 22 34 08 30 / 05 22 34 08 31

Fax : 05 22 34 08 32



مصحة عين السبع

84, شارع كزوريناس - عين السبع - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 34 08 30 / 05 22 34 08 31

الفاكس : 05 22 34 08 32

Casablanca, le : 15/03/2012

TRAITEMENT	P U	QTE	
SERUM G5%	18,00	2	36,00
INTRANULE -	4,00	2	8,00
TIBULURE	3,00	1	3,00
DIPRIVON	233,00	0,25	58,25
EPHEDRENE INJ	110,00	0,25	27,50
N2O	150,00	0,25	37,50
NUMBEX	320,85	0,25	80,21
HALOTANE	280,00	0,25	70,00
THIOPENTALE	150,00	0,25	37,50
FENTANYL	200,00	0,25	50,00
OXYGENE	350,00	0,25	87,50
SERINGUES	0,60	6	3,60
LAME BISTOURIS	10,00	1	10,00
TRIAxon 1G	106,49	6	638,94
VICRYL	65,00	6	390,00
INNOHEP	115,00	1	115,00
SOIE	30,00	6	180,00
ANTAGON INJ	57,00	1	57,00
GANTS	6,00	10	60,00

CLINIQUE AIN-SEBAA
84, Allée des Casuarinas - Ain Sebââ
Tél : 05 22 34 08 30 / 05 22 34 08 31
Fax : 05 22 34 08 32
CASABLANCA

TOTAL

1950,00

ARRETEE A LA SOMME DE : MILLE NEUF CENTS CINQUANTE DHS

CLINIQUE AIN-SEBAA

84, Allée des Casuarinas - Aïn Sebââ

Tél. : 05 22 34 08 30 / 05 22 34 08 31

Fax : 05 22 34 08 32

AÏN SEBAA - CASABLANCA



مصلحة عين السبع

84، شارع كزوريناس - عين السبع

الهاتف : 05 22 34 08 30 / 05 22 34 08 31

الفاكس : 05 22 34 08 32

عين السبع - الدار البيضاء

COMPTE RENDU RADIALOGIQUE

Casablanca, le

15/03/22

Nom et prénom AARAB Lahoucine

Radio d' la clavicule droite - gauche.

Compte rendu Radiologique Fracture multifragmentaire
de l'extrémité inférieure de l'os de la clavicule
avec luxation tibio-ostéogéniale et distorsion
peroneo-tibiale

Dr. THEROUAGI Mohamed
Chirurgien Or
et Traumatisme
Clinique Aïn Sebââ
05 22 34 08 33

CLINIQUE AIN-SEBAA

84, Allée Casuarinas - Aïn Sebââ - CASABLANCA - Tél. : 05 22 34 08 30/31 - Fax : 05 22 34 08 32

GSM : 06 61 31 86 47 - E-mail: cliniqueainsebââ1993@gmail.com

CLINIQUE AÏN-SEBAA

84, Allée des Casuarinas - Aïn Sebââ

Tél. : 05 22 34 08 30 / 05 22 34 08 31

Fax : 05 22 34 08 32

AÏN SÉBAA - CASABLANCA



مصحة عين السبع

84، شارع كزوريناس - عين السبع

الهاتف : 05 22 34 08 30 / 05 22 34 08 31

الفاكس : 05 22 34 08 32

عين السبع - الدار البيضاء

COMPTE RENDU RADIALOGIQUE

Casablanca, le

15/03/22

Nom et prénom

AA RAB El Rachmi

Radio d'

la cheville Me post - aplanation

Compte rendu Radiologique

Fracture ouverte multi

fragmentaire de l'extrémité inférieure de

os de la cheville Me avec luxation

tibi-oxylienne distale perone-

tibiale unite avec matériel d'extensyone

Dr. CHEROUAT Mohammed
Chirurgien Orthopédiste
et Traumatologue
Clinique Aïn Sebââ Casablanca

CLINIQUE AÏN-SEBAA 1533

CLINIQUE AIN SEBAA

84, Allée des Casuarinàs - Aïn Sebââ
Casablanca

Tél.: 05 22 34 08 30 / 05 22 34 08 31

Fax : 05 22 34 08 32



مصحة عين السبع

84, شارع كزوريناس - عين السبع - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 34 08 30 / 05 22 34 08 31

الفاكس : 05 22 34 08 32

Casablanca, le :

15/03/22

Amputation de pied en charge.
L'os le plus grand APEAS l'os le plus
qui a été opéré le 08/03/2022 pour
fracture ouverte multifragmentaire de
l'extrémité inférieure de 12 os de la
cheville MC avec luxation tibio-
ostéogénique cholestérisée - tibia

Dr. CHEROUAQI Mohammed
Chirurgien Orthopédiste
et Traumatologue
Clinique Ain Sebââ Casablanca
INPE: 091041533

السلام عليكم ورحمة الله وبركاته

في الموقع أسفله

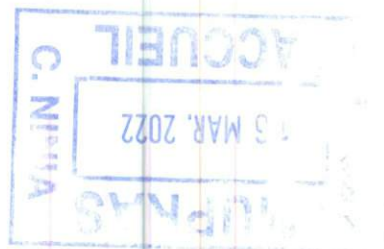
السيد أعزب الحسين

أرسلني على نفسي أنني سقطت في منزلي
من سري الذي نتج عنه السقوط كسر

في قدمي اليمنى يوم 7.3.2022

على الساعة 10 صباحا







CLINIQUE AIN-SEBAA
84, Allée des Casuarinas - Ain Sebaa
Tél : 05 22 34 08 30 / 05 22 34 08 31
Fax : 05 22 34 08 32
CASABLANCA

LE

FACTURE 485/2022

PATIENT AARAB LAHOUCINE

REF PY

DIAGNOSTICS FRACTURE MULTI PHRAGMENTAIRE OUVERTE DE L EXTREMITÉ DES 2 OS DE LA
CHEVILLE DROITE AVEC LUXATION OUVERTE TIBIO ASTRAGALIENNE DROITE

SEJOUR A LA CLINIQUE

5 JOURS D HOSPITALISATION 500 2 500,00

SOINS INTENSIFS

SUTURE

SALLE OPERATOIRE

CLINIQUE AIN-SEBAA
84, Allée des Casuarinas - Ain Sebaa
Tél : 05 22 34 08 30 / 05 22 34 08 31
Fax : 05 22 34 08 32
CASABLANCA

2 650,00

PHARMACIE

1 950,00

HONORAIRES MEDECINS

DR CHEROUAQI MOHAMED

K100+20% 50%K60

4 500,00

DR YAMANI

1 900,00

RADIOLOGIE

2 RX

400,00

MATERIEL

1 100,00

SANG

TOTAL GENERAL

15 000,00

Arrêtée à la somme de :

QUINZE MILLES DHS

NOTE CONFIDENTIELLE DU MEDECIN TRAITANT

AARAB Lahouari

1) Date de la Consultation

07/03/2022.

2) Renseignements Clinique Sommaire :

Fracture ouverte multifragmentaire
de l'extrémité inférieure de la jambe
de la cheville avec luxation
tibia - astragale - diastase périm-
tibial.

3) Traitement envisagé et actes correspondant à la cotation indiquée sur la note réf.

chirurgicale

$(K100 + 20\% K100) + 50\% (K60 + 20\% K60)$

4) Durée prévisible du traitement

(03) mois

A. 15/03

le

15/03/2022.

VISA ET CACHET DU MEDECIN

Dr. CHEROUAGI Mohamed
Chirurgien Orthopédiste
et Traumatologue

Clinique Ain Sebaâ Casablanca

INPE: 091041533

Indice de révision : 02